

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

**13 septembre 2010**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 13 septembre 2010 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Francis Plourde, conseiller
- M. Lucien Gendron, conseiller
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, assiste à la session.

**2010-09-0186**

### **1. Ouverture de la session**

La session est ouverte à 20h, Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste, souhaite à tous la bienvenue.

Il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Alain Boucher, d'accepter l'ouverture de la session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2010-09-0187**

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Jean-Guy Raymond, d'adopter l'ordre du jour.

Le point « Affaires nouvelles » est laissé ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**2010-09-0188**

#### **3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 2 août 2010**

Il est proposé par Yannick Bélanger appuyé par Francis Plourde d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 2 août 2010.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **4. FINANCES**

2010-09-0189

### **4.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Jean-Guy Raymond :

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois d'août 2010 au montant de 16 051.58 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **Dépôt des rapports des délégations de pouvoir**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le résumé des décisions prises durant le mois d'août 2010, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

Directeur général et secrétaire-trésorier .....	5404.54 \$
Contremaître de voirie .....	6803.96 \$
Coordonnateur des services techniques.....	1655.07 \$

### **4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2010 au montant de 46 204.15 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

### **4.3 Dépôt des indicateurs de gestion 2009**

**ATTENDU** l'obligation pour la municipalité de fournir au MAMROT les indicateurs de gestion pour l'année 2009;

**ATTENDU** que le MAMROT a confirmé réception de nos indicateurs de gestion pour l'année 2009;

Le directeur général de la municipalité dépose le Sommaire des indicateurs de gestion obligatoires 2009 sous le numéro d'annexe 2010-09-01.1.

## **5. CORRESPONDANCE**

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire, Louis-Marie Bastille.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

## **6. SUIVI ET RAPPORT**

### **6.1 Rapport des employés**

#### **Voirie**

Nivelage des accotements  
Réparation ponceau Route Beaulieu  
Entretien et réparation des équipements et véhicules de la municipalité  
Inspection camion citerne, unité d'urgence  
Installation enseigne OTJ  
Réponses aux plaintes et demandes de citoyens.  
Nettoyage des grilles pluviales

#### **Coordination des Services Techniques et urbanisme:**

Inspections (infractions)  
Suivi dossier arrivée d'eau aux étangs (TEKK)- amélioration azote ammoniacal;  
Suivi du dossier du puits du village (LVM) avec analyses d'eau suite tests de pompages;  
Travaux d'inventaire du puits près du réservoir.  
Urbanisme (travaux de modifications au règlement de zonage).

#### **Administration :**

Urbanisme (préparation de modifications à nos règlements, Etc...).

Travaux réserve financière dédiée à la voirie (MAMROT, MFQ, MALLETTTE).

Tenues à jour du rôle d'évaluation et mutations.

Reddition finale taxe essence 2006-2009 pour le MAMROT

Préparation des indicateurs de gestion 2009

#### **Agente de développement :**

Transfert des dossiers avec le nouvel agent de développement

Suivi du dossier de l'avenir des églises avec la fabrique

Visite à St-Gabriel-de-la-Durantaye

Suivi du dossier des Habitations des Cônes (préparation questionnaire pour la consultation de la population).

### **6.2 Rapport des conseillers**

Mme Margot Perreault informe l'assistance sur le nouvel agent de développement, Dany Dupuis, qui est entré en fonction à la municipalité en remplacement de Chantal Ouellet qui est en congé maternité.

Mme Margot Perreault dresse un bilan de la journée « Hommage à Guillaume Bastille » qui s'est tenue le 15 août dernier.

Mme Margot Perreault informe les citoyens de la réouverture de la bibliothèque municipale selon les horaires habituels.

Mme Margot Perreault rappelle également que le service de garde en milieu scolaire qui avait été initié l'an passé est maintenu pour cette année, et qu'il fonctionne très bien; répondant ainsi à un besoin des familles de St-Modeste.

Francis Plourde explique qu'il n'y a pas eu de rencontres avec la Régie Kamloup durant le mois d'août. Il précise que des études sont en cours au niveau de l'installation des bornes sèches.

Yannick Bélanger explique qu'il fera un compte rendu d'une rencontre du Comité de Loisirs pour la prochaine rencontre.

Jean-Guy Raymond précise qu'il a participé à une visite d'une église à St-Gabriel-de-la-Durantaye qui avait fait l'objet d'une

diversification de sa vocation, et qu'il s'agit d'un bel exemple. Alain Boucher explique que des réparations de ponceaux sont à prévoir sur la Rue Principale, et que les activités préparatoires hivernales sont en cours (abrasif et 0 ¾).

### **6.3 Rapport du maire**

Une rencontre a eu lieu avec le député de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, relativement aux dossiers du réseau d'aqueduc Audet et les travaux de remise en état de la Rue Principale. Nous sommes toujours en attente de réponses du gouvernement sur ces dossiers. Un suivi sera fait au prochain conseil.

## **7. PROJETS DE RÉOLUTIONS**

2010-09-0190

### **7.1 Prolongation du responsable de la voirie en période estivale**

**ATTENDU** que par sa résolution N° 2010-04-0090, ce conseil nommait M. Robert Rioux, comme responsable de voirie à l'essai jusqu'au 30 septembre 2010;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Jean-Guy Raymond, de prolonger le mandat de M. Robert Rioux, comme responsable de voirie à l'essai jusqu'au 30 octobre 2010, sa situation sera réévaluée après cette date.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

2010-09-0191

### **7.2 Demande de participation à une formation de la commission des normes du travail**

**ATTENDU** que la commission des normes du travail effectue une tournée de formation dans l'ensemble de la province à l'automne 2010 sous le thème « bien gérer la fin d'emploi et les situations difficiles »;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Francis Plourde :

**QUE** la municipalité de St-Modeste inscrive M. Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier au séminaire de la commission des normes du travail qui se tiendra le jeudi 21 octobre à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup et prenne à sa charge tous les frais inhérents à cette formation, notamment les frais d'inscription de 50\$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0192

### **7.3 Choix de soumissionnaires pour mandat en GRH**

**ATTENDU** qu'il est dans l'intention de la municipalité de revoir l'organisation fonctionnelle et opérationnelle des services de voirie;

**ATTENDU** les offres de services reçues des deux professionnels interrogés représentées dans le tableau suivant :

Professionnel	Montant de l'offre de service (avant taxes)
Gestion RH <sup>2</sup> inc. Jean-François Hartmann Rivière-du-Loup	3500 \$
Gaston April Trois-Pistoles	3168 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yannick Bélanger appuyé par Francis Plourde,

**QUE** la Municipalité de Saint-Modeste retienne les services de M. Gaston April selon les conditions exposées dans son offre de service;

**QU'**il soit demandé à M. Gaston April de bien vouloir procéder dans les meilleurs délais afin de remplir ledit mandat;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0193

**7.4 Demande de participation à la semaine de la justice réparatrice 2010 par le Service Correctionnel du Canada**

**ATTENDU QUE**, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

**ATTENDU QUE** les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement.

**ATTENDU QUE**, thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « *Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir* », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Francis Plourde :

**QUE** la municipalité de Saint-Modeste proclame par la présente, la semaine du **14 au 21 novembre 2010, Semaine de la justice réparatrice.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0194

**7.5 Perception des droits aux exploitants de carrière-sablière.**

**ATTENDU** l'entente intermunicipale relative à l'administration du régime de perception des droits aux exploitants de carrières et de

sablières à laquelle la municipalité a participé;

**ATTENDU** que la facturation a été faite aux exploitants de carrières et de sablières au montant de 15 818,27 \$ pour l'exploitation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2010;

**ATTENDU** que la perception de cette facturation a été entièrement effectuée;

**ATTENDU** que la municipalité doit transmettre à la MRC la totalité des sommes perçues au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Francis Plourde appuyé par Margot Perreault de verser à la MRC la somme de 15 818,27 \$ qui représente les droits totaux payés par les exploitants du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2010.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0195

**7.6 Choix du soumissionnaire pour la location d'un conteneur pour les gros rebuts**

**Note : Margot Perreault, conseillère, informe les élus qu'elle est en situation de conflit d'intérêt et qu'elle se retire de la discussion et de la décision, compte tenu son lien de parenté avec un des soumissionnaires.**

**ATTENDU** que des demandes de soumissions ont été adressées à divers fournisseurs pour la location d'un conteneur pour la cueillette des gros rebuts;

**ATTENDU** les résultats des offres faites à la Municipalité représentés dans le tableau suivant :

Fournisseur	Prix de location au voyage	Livraison du conteneur
Conteneurs KRT inc.	150.00 \$ + 5.00 \$ par jour	Inclus
Les Entreprises Perreault Gagné inc.	130.00 \$	Inclus
Sanibelle inc.	125 \$	Inclus

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Yannick Bélanger, de louer un conteneur de Les Entreprises Perreault Gagné inc. pour les rebuts volumineux et de le mettre à la disposition des citoyens du 8 au 17 octobre 2010 inclusivement.

**Mme Margot Perreault, conseillère ne participe pas au vote.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers votants**

2010-09-0196

**7.7 Appui au Club Chasse et Pêche de Rivière-du-Loup inc.**

**ATTENDU** que le Club Chasse et Pêche de Rivière-du-Loup Inc. a un projet d'alimentation électrique pour ses nouveaux terrains de tir aux pigeons d'argile;

**ATTENDU** que suite au déménagement du champ de tir, le site n'était plus alimenté en électricité par Hydro Québec, mais seulement par le biais d'une génératrice;

**ATTENDU** qu'il s'agissait là d'une solution temporaire, et qu'il convient de trouver une solution à plus long terme pour la fourniture en électricité des nouveaux champs de tirs;

**ATTENDU** que la solution retenue par le Club Chasse et Pêche de Rivière-du-Loup Inc. est d'enfouir un câble souterrain à partir de l'entrée du chalet existant sur une distance d'environ 2500 pieds en longeant le chemin d'accès;

**ATTENDU** que la Municipalité de St-Modeste estime que la solution ainsi retenue permettra d'améliorer l'offre de service du Club Chasse et Pêche tout en minimisant les impacts sur l'environnement;

**ATTENDU** que dans le cadre de son projet, le Club Chasse et Pêche de Rivière-du-Loup Inc. a déposé une demande d'aide financière auprès de la Conférence Régionale des Élus du Bas-St-Laurent

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Margot Perreault :

**QUE** la municipalité de Saint-Modeste appuie le Club Chasse et Pêche de Rivière-du-Loup Inc. dans son projet d'alimentation électrique par câble souterrain des nouveaux terrains de tirs, et dans ses demandes d'aides financières pour en effectuer la réalisation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

2010-09-0197

**7.8 Demande de participation à une formation de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)**

**ATTENDU** que la FQM effectue une grande tournée d'information à travers le Québec visant à permettre aux municipalités d'être mieux outillées face aux nouvelles obligations en matière de gestion et d'octroi de contrats.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Margot Perreault :

**QUE** la municipalité de St-Modeste inscrive M. Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fabien Pellerin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, et M. Jean-Guy Raymond à la formation qui aura lieu le 14 octobre prochain à Pohénégamook, et prenne à sa charge tous les frais inhérents à cette formation, notamment les frais d'inscription de 25\$ par participant.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0198

### **7.9 Disposition de biens mobiliers du service incendie**

**ATTENDU** que le service incendie de la municipalité dispose de plusieurs tuyaux à incendie non conformes, dont certains sont endommagés;

**ATTENDU** que la municipalité a reçu une offre de la part d'un citoyen pour le rachat desdits tuyaux;

**ATTENDU** l'avis du directeur général de la Régie Kamloop à l'effet que ces tuyaux sont inutilisés et non conformes;

**ATTENDU** l'avis du directeur général de la Régie Kamloop à l'effet que ces tuyaux n'ont pas de valeur marchande hormis la valeur potentielle des embouts pour le prix du métal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Jean-Guy Raymond :

**QUE** dans un souci d'équité et de transparence envers l'ensemble des citoyens, le conseil diffuse une offre de vente desdits tuyaux auprès de l'ensemble de la population modestoise avant de prendre toute décision;

**QUE** la municipalité propose de céder à titre onéreux trois (3) tuyaux en l'état et sans possibilité de recours de la part de l'acheteur, de longueurs respectives suivantes :

- 1 tuyau de 50 pieds
- 1 tuyau de 34 pieds
- 1 tuyau de 37 pieds

**QU'**il soit fait publication de la présent offre dans la prochaine édition du MOT-DESTIN;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0199

### **7.10 Choix de soumissionnaires pour le marquage de rues**

**ATTENDU** que des demandes de soumissions ont été adressées à divers fournisseurs pour le marquage de la rue Principale de la Pépinière à St-Épiphane;

**ATTENDU** que la demande de la municipalité portait sur un prix pour une ligne jaune simple continue de 10 kms

**ATTENDU** les soumissions reçues des deux fournisseurs interrogés représentées dans le tableau suivant :

<b>Fournisseur</b>	<b>Prix pour le marquage de rues (avant taxes)</b>
Perma-Ligne St-Joseph-de-Kamouraska	185 \$ du kilomètre
Dura-Lignes Thetford Mines	181 \$ du kilomètre

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde appuyé par Jean-Guy Raymond :

**QUE** la Municipalité de Saint-Modeste retienne les services de l'entreprise par « Dura-Lignes » selon les tarifs au kilomètre déposés dans sa soumission, et qu'il soit réalisé le lignage de la Rue Principale de la pépinière jusqu'à la limite de la municipalité de St-Épiphane sur une distance approximative de 4700 mètres;

**QU'**il soit demandé à l'entreprise « Dura-Lignes » d'accuser réception de la présente résolution;

**QU'**il soit demandé à l'entreprise « Dura-Lignes » de céder la date des travaux en relation avec le responsable de voirie et qu'il soit demandé que les travaux soient réalisés avant le 30 octobre 2010;

**QUE** le repérage avant lignage soit effectué avec le responsable de voirie;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0200

**7.11 Utilisation de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

**ATTENDU** que dans sa lettre du 21 juin 2010, le député de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, nous confirmait l'acceptation d'une enveloppe au montant de 40 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'exercice financier 2010-2011;

**ATTENDU** que la municipalité avait initialement fait une demande au député pour le pavage de la Rue Principale;

**ATTENDU** que suite à l'inspection de l'ensemble des traverses de chemin sur le tronçon de la Rue Principale situé entre la pépinière et la municipalité de St-Épiphane, il s'avère que trois (3) traverses de chemin sont à remplacer dont une traverse à remplacer en urgence;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher :

- D'informer le député de Rivière-du-Loup – Les Basques, Monsieur Jean D'amour, que la municipalité souhaite utiliser les fonds alloués par lettre du 21 juin 2010 en priorité sur les travaux de remplacement des traverses de chemin sur la Rue Principale, les travaux d'asphaltage pourront également être effectués sur la Rue de l'Église Sud en fonction des sommes restant disponibles après la réalisation de ces travaux prioritaires;
- De demander au député de Rivière-du-Loup – Les Basques, Monsieur Jean D'amour d'accuser réception de la présente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0201

**7.12 Démarrage processus d'acquisition d'un camion autopompe**

**ATTENDU** le dépôt récent du schéma de couverture de risque en sécurité incendie pour la MRC de Rivière-du-Loup;

**ATTENDU** qu'il découle du respect de ce schéma des obligations de la part des municipalités indiquées dans le plan de mise en œuvre dudit schéma de couverture de risque;

**ATTENDU** que la municipalité de St-Modeste dans le cadre du plan de mise en œuvre se doit de remplacer les véhicules d'intervention non conformes, en l'occurrence notre camion citerne devant être remplacé par un camion autopompe;

**ATTENDU** qu'il convient de déterminer si la municipalité prévoira ou non l'ajout d'une cabine d'équipe;

**ATTENDU** les recommandations de la direction de la Régie Kamloup à cet égard, nous conseillant l'achat d'un camion avec cabine d'équipe pour éviter plus tard le renouvellement de l'unité d'urgence;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Lucien Gendron :

**QUE :**

- La municipalité demande l'aide de la Régie Kamloup dans le cadre de la démarche d'acquisition d'un camion autopompe avec cabine d'équipe;
- La Régie Kamloup puisse céder la venue d'un véhicule de démonstration lors d'une soirée d'information à la population à organiser.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2010-09-0202

**7.13 Confection de 0 3/4 et abrasif**

**ATTENDU** que des soumissions ont été demandées auprès de « *Albert Castonguay et Fils inc.* » et « *Les Excavations Réal Bossé inc* » pour la confection de 0 3/4 et de l'abrasif;

**ATTENDU** les soumissions reçues des deux fournisseurs interrogés représentées dans le tableau suivant :

Fournisseur	Prix du 0 3/4	Prix abrasif
Albert Castonguay et Fils inc.	1.62\$ la tonne	2.72 \$ la tonne
Les Excavations Réal Bossé inc	1.65\$ la tonne	2.85 \$ la tonne

Ces prix incluent le mixage avec le sel et la mise en mules.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Lucien Gendron :

d'octroyer le contrat à Albert Castonguay et Fils inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2010-09-0203**

**7.14 Garderie en milieu scolaire**

**ATTENDU** qu'en 2009, des démarches avaient été faites auprès de la direction de l'école primaire pour sonder l'intérêt de mettre en place une garderie en milieu scolaire;

**ATTENDU** que grâce à la volonté de la direction de l'école, de la commission scolaire et avec la participation des parents, ces démarches avaient abouti à la création d'une garderie en milieu scolaire;

**ATTENDU** que dans sa résolution N°2009-05-0104, la municipalité appuyait le projet et s'engageait à combler tout déficit éventuel;

**ATTENDU** que les résultats de l'exercice 2009-2010 pour ladite garderie ne génèrent qu'un déficit de 79\$;

**ATTENDU** que pour l'année 2010-2011, le service de garde serait reconduit;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Jean-Guy Raymond :

**QUE** la municipalité de Saint-Modeste :

- Maintienne son appui à l'école primaire de St-Modeste dans sa volonté de maintien d'une garderie en milieu scolaire;
- s'engage à combler le déficit éventuel du service de garderie en milieu scolaire pour l'année scolaire 2010-2011, une réévaluation devra être faite de la rentabilité du service au terme l'année scolaire 2010-2011.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2010-09-0204**

**7.15 Motion de félicitations au comité organisateur de la journée « Hommage à Guillaume Bastille »**

Il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Jean-Guy Raymond, de féliciter le comité organisateur de la journée « Hommage à Guillaume Bastille » qui s'est tenue le dimanche 15 août dernier. Cette journée fut une grande réussite grâce notamment au dévouement des bénévoles du comité organisateur et à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette activité. Les membres du conseil vous remercient chaleureusement.

**Adoptée à la majorité des conseillers présents.**

**8. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

**8.1 Avis de motion pour la modification du règlement de zonage No 142 concernant les normes relatives aux garages**

M. Lucien Gendron, conseiller, donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du conseil, un projet de règlement pour modifier le règlement de zonage N°1 42 concernant les normes relatives aux garages.

**8.2 Avis de motion pour la modification du règlement de construction No 144 afin d'y intégrer les nouvelles normes provinciales relatives aux piscines résidentielles**

M. Francis Plourde, conseiller, donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement de construction N° 144 afin d'y intégrer les nouvelles normes provinciales relatives aux piscines résidentielles.

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a pas d'affaire nouvelle.

**10. À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE**

La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2010-09-0205

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher, de lever la session à 21 h 05.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

En signant le présent procès verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,  
Maire